



RAPPORT ANNUEL 2021-2022

NOTRE MISSION

UNIR
en une seule entité
les ressources intermédiaires jeunesse du Québec.

PROMOUVOIR
l'amélioration continue de la qualité
des services dispensés aux jeunes.

DÉFENDRE
et protéger les intérêts
de tous les membres de la Fédération.

REPRÉSENTER
nos membres auprès des différentes
instances gouvernementales.

Présenté aux membres lors de l'assemblée générale annuelle du 7 juin 2022.

Conseil d'administration et comités 2021-2022

Membres du conseil d'administration 2021-2022 :

Nom du membre	Région	Titre
Mélanie Arseneault	Lanaudière	Présidente
Pascal Lévesque	Capitale nationale	Vice-président
Éric Bédard	Montérégie	Vice-président
Caroline Blaquière	Laurentides	Trésorière
Michel Tremblay	Montréal	Secrétaire
Mario-Olivier Massie	N/A	Directeur-général conseil
Kathleen Caudron	Lanaudière	Administratrice
Nancy Leduc	Laurentides	Administratrice
Louise Boucher	Mauricie-Centre du Québec	Administratrice
Gilles Lalande	Montréal	Administrateur
Nadia Landry	Montérégie	Administratrice
Valérie Dassie	Montérégie	Administratrice
Martin Monté	Estrie	Administrateur

Comité national de concertation et de suivi de l'Entente :

- Mélanie Arseneault (Lanaudière)
- Pascal Lévesque (Capitale nationale)
- Martin Monté (Administrateur)
- Éric Bédard (Montérégie)
- Mario-Olivier Massie, Directeur-général Conseil

Comité *ad hoc* de la gouvernance :

- Mélanie Arseneault (Lanaudière)
- Louise Boucher (Est-Québec)
- Michel Tremblay (Montréal)
- Meriem Benammour (consultante)
- Mario-Olivier Massie, Directeur-général Conseil

Comité *ad hoc* de la défense des membres :

- Mélanie Arseneault (Lanaudière)
- Gilles Lalande (Montréal)
- Me Alexandre Grenier (conseiller juridique)
- Mario-Olivier Massie, Directeur-général Conseil

Comité *ad hoc* de négociation de l'Entente nationale 2020-2025 :

- Mélanie Arseneault (Lanaudière)
- Pascal Lévesque (Capitale nationale)
- Martin Monté (Administrateur)
- Éric Bédard (Montérégie)
- Gilles Lalande (Montréal)
- Mario-Olivier Massie, Directeur-général Conseil

Comité *ad hoc* de la formation et du perfectionnement :

- Mélanie Arseneault (Lanaudière)
- Éric Bédard (Montérégie)
- Valérie Dassie (Montérégie)
- Perrine Bouveret (Montérégie)
- Mario-Olivier Massie, Directeur-général Conseil



Message de la présidente

Chers membres,

Au nom des membres du conseil d'administration, je vous présente le rapport annuel de la Fédération des ressources intermédiaires du Québec, et ce, pour l'année 2021-2022. Ce rapport annuel nous permet de rendre compte à nos membres, au personnel des ressources et au MSSS des faits saillants de notre Fédération, au cours de la dernière année, et met en valeur nos réalisations et accomplissements.

Comme vous le savez, cette année a été marquée par la continuité de la pandémie mondiale (COVID-19) qui a propulsé chacun d'entre vous, en démontrant votre créativité, et ce, même avec certains moyens restreints, en ce qui a trait aux mesures sanitaires qui nous furent imposées par de nombreuses directives ministérielles.

Durant cette année et tel que discuté lors de l'Assemblée générale annuelle 2021, votre comité de négociation de l'Entente nationale 2020-2025 s'est réuni à de nombreuses reprises et a complété l'Entente de principe le 15 février 2021, qui fut dûment signée le 19 juillet 2021 par le Ministre de la santé, Christian Dubé. Nous tenons d'ailleurs à remercier le travail des membres de ce comité, soit : Pascal Lévesque, Martin Monté, Éric Bédard, Gilles Lalande et Mario-Olivier Massie, qui ont su m'épauler grandement.

De plus, nous tenons à remercier Mario-Olivier Massie et la permanence pour le travail accompli cette année, pour le suivi de vos dossiers, son implication sans relâche durant la pandémie et pour la mise en application de la nouvelle Entente nationale. Vous pourrez prendre connaissance des actions prises en 2021-2022, et ce, dans la section de ce rapport nommée : Rapport de gestion et des activités de la permanence.

Finalement, je tiens à souligner le travail accompli par chacun et chacune d'entre vous afin de faire avancer les dossiers et les différents projets et je vous remercie pour votre dévouement, votre détermination à faire bouger les choses, à accueillir et prendre soin des jeunes dans les différentes ressources, et ce, partout dans la province de Québec.

Bonne lecture !



Mélanie Arseneault

Présidente de la FRIJQ

Rapport de gestion et des activités de la permanence

Chers membres,

Il me fait plaisir de vous présenter les actions réalisées durant la troisième année de mon mandat avec la FRIJQ, pour la période 2021-2022, qui comprend la mise en place de la nouvelle Entente nationale 2020-2025, la révision de nos politiques de gouvernance, la rédaction du nouveau programme de formation et de perfectionnement et le recrutement d'une nouvelle adjointe à la direction, France Charbonneau, et ce, suite au départ à la retraite de Sylvie Beaudoin. Un merci spécial à notre présidente, Mélanie Arsenault, pour sa disponibilité durant cette année et l'ensemble des membres du conseil d'administration, les membres des comités *ad hoc* que vous retrouvez dans ce rapport et les membres des comités locaux de concertation. Les renseignements contenus dans ce rapport annuel relèvent de ma responsabilité et celle des membres du conseil d'administration et décrivent fidèlement la mission, les mandats, les responsabilités et activités de votre Fédération. De plus, ils exposent les objectifs à atteindre, les résultats obtenus et présentent des données exactes et fiables selon certaines demandes de reddition de comptes du Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS).

Pour cette période, des systèmes d'information et des mesures de **contrôle financier** ont été maintenus, avec la participation de votre trésorière, Caroline Blaquière, que nous tenons à remercier pour son mandat et qui a quitté son poste en fin d'année et fut remplacée par Nadia Landry. Ces mesures de contrôle assurent la réalisation des objectifs à l'entente de gestion et d'imputabilité conclue avec le MSSS, dans le cadre de notre subvention associative par la remise biannuelle d'un rapport de reddition de comptes. En date du 31 mars 2022, la FRIJQ comptait 85 ressources intermédiaires, avec une capacité de 631 places et un taux d'occupation de 89,7 %. Nous avons connu la fermeture de sept (7) RI durant les six (6) derniers mois, ce qui représente une perte de 54 places dans le réseau. De plus, nous avons accompagné de nouvelles ressources qui se sont jointes à nous et à qui je souhaite la bienvenue en votre nom. Annuellement, les membres de la FRIJQ, son conseil d'administration, le personnel et les membres des différentes régions du Québec participent à divers comités ad hoc et/ou au comité local de concertation, afin d'améliorer les services qui vous sont offerts à vous, et ce, pour vos usagers.

En 2021-2022, le **conseil d'administration** a tenu dix (10) rencontres, dont six (6) réunions régulières et quatre (4) rencontres du comité exécutif, dans lesquelles entre sept (7) et treize (13) membres ont participé régulièrement aux différentes séances, en plus de l'assemblée générale annuelle et d'une assemblée générale spéciale en avril 2021. Le **directeur général** est membre du conseil d'administration de la FRIJQ et met en place les documentations nécessaires pour le bon fonctionnement des comités liés à l'entente nationale, soit le comité national de concertation, la Table des partenaires, les comités locaux de concertation (Montréal, Laval, Laurentides, Mauricie-Centre du Québec, Capitale Nationale et Saguenay-Lac-Saint-Jean) et les comités *ad hoc* de la FRIJQ.

Au niveau des **communications**, nous avons publié l'infolettre « En Direct de la FRIJQ » à nos membres avec 35 parutions pour cette période (1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022). Dans cette infolettre, nous avons publié plusieurs directives ministérielles que nous recevions du MSSS, en lien avec la COVID-19. Durant l'année 2021-2022, nous avons reçu et envoyé au-delà de 4 600 courriels (membres, MSSS, partenaires et autres) et fait près de 2 450 appels téléphoniques. Nous avons offert à nos membres un service durant la période estivale et des Fêtes, considérant la remontée des cas de COVID dans certaines RI et la mise en application de la nouvelle mesure salariale afin de les conseiller dans leur compréhension des directives ministérielle et les rassurer sur le volet financier. Les membres du conseil d'administration et moi-même avons dû être très présents afin d'accompagner les membres des RI dans leurs questionnements concernant les consignes en provenance du MSSS ou des CIUSSS/CISS, qui souvent différaient des consignes reçues du MSSS.

Durant 2021-2022, nous avons participé à des enquêtes administratives et traité plus de 172 dossiers de RI qui avaient des problématiques avec les établissements concernant la MEP, la reddition de comptes - Covid-19, les frais d'accompagnement, la gestion de la nouvelle Entente nationale et autres. Cela comprend notre participation à l'accueil de nouvelles RI et la collaboration avec les établissements lors de fermetures (Laurentides, Montréal,



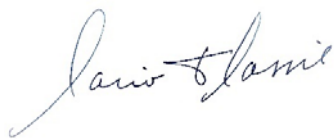
Montérégie), comme ce fut le cas durant cette période. Nous avons un dossier en cours avec une RI, qui est toujours devant le juge arbitre et un autre au tribunal de la jeunesse.

Le Directeur général publie régulièrement des communiqués spécifiques aux membres du conseil d'administration et les états et résultats mensuels, qui sont préparés par nos vérificateurs, et ce, avec la participation de notre trésorière, qui s'assure de la bonne gestion des fonds par la direction générale. Durant cette période, la Présidente et le directeur général ont dû échanger à maintes reprises au sujet de la gestion des dossiers en action ou des correspondances spéciales concernant les différents sujets d'actualité (Problématique avec les établissements, comités locaux, Covid-19, négociations, suivi de l'Entente nationale, comités ad hoc et autres).

Nous avons créé plusieurs **comités ad hoc** en l'occurrence : la Gouvernance, la Formation et le perfectionnement, suite à la nouvelle Entente nationale, la défense des membres et les notes évolutives du dossier des usagers. Le Comité ad hoc de la Gouvernance fut créé avec la participation d'une firme externe en gouvernance, qui a procédé à la rédaction et la révision de nos politiques de gouvernance, soit : les règlements généraux, le profil de membre du conseil d'administration, le code d'éthique, la Politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et du traitement des plaintes et la Politique en matière d'usage d'alcool, de drogues et de certains médicaments. Nous avons aussi élaboré la **Politique fédérative de défense des membres** et un document portant sur la gestion des notes évolutives d'un usager, avec l'aide d'un conseiller juridique, afin que nos ressources puissent comprendre les nouvelles législations en matière d'accès au dossier de l'utilisateur et la méthode de base du contenu de ces notes. En ce qui concerne le **Comité ad hoc de la formation et du perfectionnement** mis en place en octobre dernier, suite à l'acceptation de cette modification par le MSSS, dans le cadre de la nouvelle Entente nationale, ce comité a participé à des rencontres avec la direction générale et à l'élaboration d'un programme de formation de la FRIJQ, qui sera mis en place à compter de juin 2022. Ce programme inclut des formations liées au programme national du MSSS et des formations répondant aux besoins de nos membres. De plus, il vise à transmettre des connaissances supplémentaires et des mises à niveau des formations obligatoires aux gestionnaires et aux employés des RI. D'autre part, l'un des dossiers qui nous a monopolisés au cours de cette période, est celui de la **Covid-19**. Ainsi, les membres du conseil d'administration et la direction générale ont accompagné les membres des RI dans leurs questionnements concernant les consignes qui n'ont cessé de changer, la gestion des redditions de comptes et les éclosions dans certaines RI. Nous avons dû intervenir rapidement lors des éclosions dans les RI (7 sur 7, soir, fin de semaine / congé des Fêtes) en accompagnant nos RI auprès de leur établissement et du MSSS, lorsqu'ils avaient des éclosions de cas.

Relations gouvernementales et suivi de l'Entente nationale : nous avons dû intervenir dans la compréhension des directives provenant des CIUSSS/CISSS, qui différaient fréquemment des consignes émises par le MSSS. Le comité national de concertation s'est plutôt transformé en table pour la fin des négociations de l'Entente nationale et la mise en application des modifications apportées à celle-ci et la gestion des dossiers de la COVID, en partenariat avec le MSSS. La présidente et le directeur général ont pu discuter avec certains cabinets ministériels, le MSSS, CPNSSS et les établissements au cours de l'année 2021-2022.

En conclusion, les administrateurs de la FRIJQ et sa direction générale furent des plus proactifs, en ce qui a trait à la mise en application des nouvelles politiques de gouvernance, la nouvelle Entente nationale, la gestion de la pandémie et la gestion quotidienne de la FRIJQ. Nous espérons que les informations transmises vous conviennent, considérant le travail accompli en 2021-2022.



Mario-Olivier Massie
Directeur général Conseil - FRIJQ

États financiers 2021-2022

FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC

Résultats

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2 0 2 2	2 0 2 1
	\$	\$
Produits		
Ministère de la Santé et des Services sociaux		
Subvention associative	143 306	134 918
Fonds de formation	132 600	-
Aide gouvernementale	20 000	-
Cotisations des membres	84 102	87 950
Produit de la cession d'équipement informatique	1 000	-
Intérêts	522	731
	381 530	223 599
Charges		
Salaires et charges sociales	31 682	33 859
Honoraires - direction	94 589	88 677
Journée FRIJQ	-	2 612
Frais de bureau	4 330	2 327
Loyer	31 980	29 753
Entretien et réparations	17	341
Assurances	3 801	3 546
Télécommunications	1 644	2 564
Honoraires professionnels	19 250	5 934
Cotisations	90	89
Fonds de formation	505	-
Frais du conseil d'administration	5 894	1 976
Taxes et permis	36	40
Défense des membres	7 850	18
Négociation	7 654	6 891
Maintien de l'entente	-	357
Comité communications	601	1 963
COVID-19	-	15 920
Frais bancaires	140	121
	210 063	196 988
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	171 467	26 611



Bilan financier au 31 mars 2022

FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC

Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	285 848	259 237
Excédent des produits sur les charges	171 467	26 611
SOLDE À LA FIN	457 315	285 848

FÉDÉRATION DES RESSOURCES INTERMÉDIAIRES JEUNESSE DU QUÉBEC

Bilan

Au 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	207 276	271 075
Dépôt à terme	200 000	-
Subventions à recevoir	81 300	-
Sommes à recevoir de l'État	12 143	11 001
Frais payés d'avance	3 851	7 367
	504 570	289 443
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	7 255	3 595
DETTE À LONG TERME	40 000	-
	47 255	3 595
ACTIF NET		
Non affecté	457 315	285 848
	504 570	289 443





28 Ch. de la Côte-Saint-Louis O. | Bureau 200 | Blainville (QC) J7C 1B8

450 818-8808 | info@frijq.ca